

**COMMUNE DE LEYME**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SESSION EXTRAORDINAIRE**  
**Séance du lundi 29 juin 2020**  
**20h00**

Convocations adressées le 23/06/2020

Présents : Mrs Tournemine, Mamoul, Pellat, Tillet, Descargues, Vérove, Chocat, Roumégous et Mmes Lafon, Cavarroc, Laroze, Mazot et Marcilhac.

Absent(s) : Mrs Erales et Brun

Pouvoir(s) : M. Erales pour M. Pellat, M. Brun pour Mme Cavarroc

Secrétaire : Hermine Laroze

## **1. Vote des budgets, impôts locaux, subventions**

### **budget principal**

fonctionnement : 1 445 179.15€  
investissement : 546 078.09 €

#### **Dépenses de fonctionnement :**

Sont prévus notamment :

Intérêts d'emprunt : 6 714.88€

Attribution de compensation au Grand Figeac à hauteur de 64 620.00€ (2018 : transfert de la compétence éclairage public pour 27 285.00€/an révisable dans trois ans, 2019 : prise en charge déficit fonctionnement maison médicale 0.86€ par habitant, 2020 : 1 000.00€ de masques)

#### **SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6558	CLASSE ULIS	Part° classe ULIS	COMMUNE DE SAINT CERE	Commune	1 388,00
657348	RASED SAINT CERE	RASED ST CERE	COMMUNE DE SAINT CERE	Commune	291,60
657364	Eaux pluviales	Eaux pluviales	LEYME ASSAINISSEMENT	Etablissement de droit public	9 802,08
6574	2	Fonctionnement	ASS CYCLOTOUR LEYMOISE	Association	180,00
6574	3	Fonctionnement	SECT GYMN VOLONTAIRE	Association	180,00
6574	4	Fonctionnement	PETANQUE LEYMOISE	Association	300,00
6574	5	Fonctionnement	ACCA DE LEYME	Association	410,00
6574	6	Fonctionnement	PECHE DE LEYME	Association	470,00
6574	7	Fonctionnement	CONSEIL PARENTS ELEVES	Association	600,00
6574	8	Fonctionnement	COMITE PERMANENT	Association	2 500,00
6574	9	Fonctionnement	AMIC SAPEURS POMPIERS	Association	200,00
6574	12	Fonctionnement	ASSO AMIS BIBLIO PRET LOT	Association	110,00
6574	13	Fonctionnement	AMICALE COMBATTANTS ET	Association	60,00
6574	18	Fonctionnement	ASSO ARTISTIQUE ET CULTURELLE	Association	200,00
6574	20	Fonctionnement	AMIC LAIQUE PARENTS ELEV	Association	140,00
6574	21	Fonctionnement	RESTAURANTS DU COEUR	Association	150,00
6574	24	Fonctionnement	LES AINES DU SEGALA MME	Association	200,00
6574	28	Cinéma	ASSO FDFR DU LOT CINEMA	Association	1 000,00
6574	28	Fonctionnement	ELAN MARIVALOIS	Association	1 300,00
6574	30	Fleurissement	INSTITUT CAMILLE MIRET	Association	2 000,00
67441	Village de vacances	Déficit	LEYME VILLAGE VACANCES	Commune	16 500,00

Pour les subventions, Mrs. Pellat et Chocat, et Mme Macilhac n'ont pas participé aux discussions et au vote.

## **Recettes de fonctionnement**

### DGF

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
520 666,00	519 123,00	491 136,00	472 562,00	453 360,00	443686,00	442 796,00	443 536.00	443 345.00

### Impôts locaux

2016 :+1.5%

2017 : 0%

2018 : 0%

2019 : 0%

2020 : sur proposition de la commission finances, le conseil décide ne pas augmenter les taux :

Taxe sur le foncier bâti : 18.82%

Taxe sur le foncier non bâti : 173.83%

## **Sur la section d'investissement :**

Capital de l'emprunt : 44 559.99€

Capital garanti restant dû (caution des prêts HLM) au 01/01/20: 564 079.72 €

### Opérations poursuivies en 2020 (restes à réaliser):

- Matériel : 2 900.00€
- Régularisation voirie : 900.00€
- Travaux bâtiments communaux : 9 700.00€
- Columbarium : 5 000.00€
- Travaux cimetières (allées) : 8 852.39€
- Travaux d'accessibilité maison des assoc°, EPT, Ecole : 1 700.00€
- Parking Larraufie : 1 200.00€
- Parking route de Molières (achat terrain) : 9 000.00€

### Projets 2020:

- Matériel : 73 836.00€ (épareuse : 35 000.00€, ordinateurs écoles 10800.00€, mobilier école : 6 500.00€, jardinières + potelets : 2400.00€...)
- Travaux dans les bâtiments communaux : 90 000.00€ ( modulaire école : 50 000.00€, abri terrasse Espace Pierre Thamié : 15 000.00€, abri pêche : 5 000.00€)
- Accessibilité 2ème tranche : 75 000.00€
- Diagnostic des réseaux secs rue principale : 10 000.00€
- Clôture des écoles : 17 000.00€
- Cœur de village : 89 000.00€
- Parking route de Molières : 15 000.00€
- Eclairage public depuis les Platanes : 19 000.00€
- Sécurisation des trottoirs : 5 000.00€

## **Budget eau**

Fonctionnement : 204 522.45€  
Investissement : 342 726.51€

### Opérations poursuivies en 2020 (restes à réaliser):

- Travaux, indemnisation et acquisition des périmètres de protection des captages : 133 500.00€
- Reminéralisation de l'eau à Frescalines (étude): 28 000.00€

### Projets 2020:

- Reminéralisation de l'eau à Frescalines: 120 366.77€
- Installations techniques : 10 000.00 €
- Matériel : 4 500.00€ dont remorque mini pelle
- Diagnostic du réseau rue principale : 10 000.00€
- Extension du réseau des Fraux : 20 000.00€

## **Budget assainissement**

Fonctionnement : 194 370.97€  
Investissement : 379 223.99€

### Opérations poursuivies en 2020 (restes à réaliser):

- Projet de construction d'une nouvelle station d'épuration (étude +maitrise œuvre): 45 000.00€

### Projets 2020:

- Diagnostic du réseau rue principale : 10 000.00€
- Travaux sur réseau : 12 000.00 €
- Projet de construction d'une nouvelle station d'épuration (travaux) : 305 189.36€
- Matériel : 5 000.00€
- Construction réseau : 10 000.00€

## **Budget caisse des écoles**

Fonctionnement : 110.48€  
Investissement : 31.45€

**Proposition est faite au CM de le clôturer fin 2020 pour cela aucune opération ne doit être passée en 2020.**

## **Budget village de vacances**

Fonctionnement : 52 242.19€  
Investissement : 0.00 €

L'association de gestion du Village de vacances a été liquidée, le montant des impayés de loyers est de plus de 52 000.00€, provisionnés au titre des créances éteintes grâce à une subvention du budget principal de 16 500.00€.

Le budget sera clôturé fin 2020 après passage des écritures comptables relatives à ces créances éteintes.

## **Budget station service**

Fonctionnement : 1 124 513.78€

Investissement : 64 714.53€

## **Budget lotissement des Platanes**

Fonctionnement : 118 803.64 €

Investissement : 237 587.28€

### **2. Retrait de la préemption sur les parcelles AL 31 et 33**

Le Maire,

Rappelle que par délibération du conseil municipal n°2020/05/14-03, le Conseil Municipal a décidé de préempter les parcelles jouxtant le bois de Leyme :

AL 31 : 50ca

AL 33 : 1ha 67a 33ca

Propose de revenir sur cette décision en raison des charges d'entretien supplémentaires que cela induirait et du manque d'intérêt de ces parcelles pour le Bois de Leyme.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide le retrait de la délibération n°2020/05/14-03,

Décide de ne pas préempter les parcelles AL 31 et 33.

### **3. Désignation des commissions MAPA et CAO**

Le Maire,

Rappelle les délibérations n° 2020/06/17-17 et 2020/06/17-18 désignant les commissions d'appel d'offre (CAO) et Marché à Procédures Adaptées (MAPA),

Informe le conseil qu'il y avait une erreur, le Maire étant compté dans les titulaires alors qu'il est Président de ces commissions,

Propose de rajouter un membre titulaire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Sont élus titulaires:

M. MAMOUL Michel

Mme LAFON Odette

M. TILLET Marc

Sont élus suppléants:

M. ERALES Robert

M DESCARGUES Robert

M. CHOCAT Jean-Bernard